



République Française

MAIRIE D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL

78930 - ☎ 01.34.77.11.68

## ARRÊTÉ DU MAIRE N°10/2025

### INSTAURATION D'UN SENS UNIQUE SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE BROCANTE

Nous, Maire de la Commune d'AUFFREVILLE-BRASSEUIL,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la route et notamment son article R.411-8,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu l'arrêté et l'instruction interministériels sur la signalisation routière, modifiés par les textes subséquents,

Vu l'arrêté municipal n°12/2013 en date du 6 juin 2013 portant arrêté permanent de circulation pour les travaux pouvant être réalisés sur l'ensemble du village,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir un sens unique de circulation lors de la brocante du 18 mai 2025 pour assurer la sécurité publique et permettre le passage des éventuels services de secours,

### ARRÊTONS

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Le dimanche 18 mai 2025 de 5 heures à 19 heures, le sens de circulation dans le village s'effectuera uniquement par l'entrée d'Auffreville, rue du château pour ressortir par la rue des plantes aux moines, côté Brasseuil.

**ARTICLE 2 :** La circulation sera interdite dans le sens Brasseuil, rue des plantes aux moines vers la rue du château.

**ARTICLE 3 :** Une signalisation provisoire sera mise en place.

**ARTICLE 4 :** Les contrevenants audit arrêté s'exposeront aux sanctions prévues par la Loi. La gendarmerie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait certifié conforme,  
AUFFREVILLE-BRASSEUIL, le 13 mai 2025

Le Maire,  
Sergé ANCELOT

Affiché le 13/05/25  
Le Maire,

